

L'Étudiant - 9 octobre 2018 - Écoles d'ingénieurs postbac : quoi de neuf dans les concours en 2019 ?

<https://www.letudiant.fr/etudes/ecole-ingenieur/ecoles-d-ingenieurs-postbac-quoi-de-neuf-dans-les-concours-en-2019.html>

Écoles d'ingénieurs postbac : quoi de neuf dans les concours en 2019 ?

Pauline Bluteau - Publié le 09.10.2018



Entre l'arrivée de nouvelles écoles d'ingénieurs au sein des concours communs, l'augmentation du nombre de places et la création de nouvelles filières, l'Étudiant fait le point sur tous les changements à venir pour la session 2019.

Quelles nouveautés dans les concours communs des écoles d'ingénieurs en 2019 ? On fait le point sur les actualités de la rentrée.

L'ESITC rejoint le concours Avenir

Du côté des concours postbac, l'une des grandes nouveautés concerne l'ESITC Caen. En 2019, l'école spécialisée dans les travaux de la construction rejoint le concours Avenir. Cela fait d'elle la huitième école du concours avec l'ECE, l'EIGSI, l'EISTI, l'EPF, l'ESIGELEC, l'ESILV et l'ESTACA. En 2018, 9.122 candidats ont tenté ce concours pour 1.890 places disponibles. Pour la session 2019, l'ESITC ouvrira 105 places aux élèves de terminale S et cinq places aux terminale STI2D.

Les inscriptions au concours se dérouleront sur Parcoursup à partir de janvier. Après l'étude de leur dossier, les élèves de STI2D seront convoqués à un entretien le 13 avril 2019 et les S passeront les épreuves écrites le 8 mai. Seuls les "grands classés" (selon les résultats scolaires) en seront exemptés. Le coût du concours s'élève à 110 € pour la filière scientifique et 50 € pour la filière technologique (gratuit pour les boursiers).

Le concours Geipi Polytech s'élargit

En plus des 33 écoles publiques en faisant déjà partie, le concours Geipi Polytech accueillera, dès la session 2019, l'ENISE (École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne). Les autres nouveautés concernent Polytech Lyon et AgroSup Dijon. La première ouvrira cette année 12 places aux élèves issus des séries de bacs STI2D et STL. La seconde recrutera 25 étudiants via le concours pour sa filière agronomie.

Lire aussi : Le palmarès 2018 des écoles d'ingénieurs

Au total, Geipi Polytech offrira 3.317 places aux bacheliers S, dont 120 places pour l'ENISE, et 267 places pour les élèves de STI2D ou STL. L'inscription aux 34 écoles du concours se fera via Parcoursup, les frais s'élevant à 60 € (gratuit pour les boursiers). Après étude de leur dossier, les lycéens seront convoqués soit à l'épreuve orale entre avril et mai 2019, soit aux épreuves écrites (maths et physique-chimie) le 30 avril 2019.

Des places supplémentaires au concours Puissance Alpha

Bonne nouvelle pour les futurs bacheliers, plusieurs écoles postbac ont décidé d'augmenter leurs effectifs et d'ouvrir de nouvelles sections pour répondre aux demandes de leurs futurs étudiants. C'est le cas du concours Puissance Alpha. Pour la session 2019, le concours prévoit d'ouvrir 934 places supplémentaires au sein de ses 16 écoles d'ingénieurs. Au total, 4.092 places seront disponibles via Parcoursup.

De plus, le concours intègre dix nouveaux programmes comme un cycle intégré international. Autre nouveauté : chaque école appliquera sa propre notation du dossier scolaire des candidats selon ce qu'elle souhaite mettre en avant (motivation, notes en sciences ou en langues, appréciation des professeurs, programme choisi...).

Le concours se déroulera le 27 avril 2019 avec des frais d'inscription s'élevant à 120 € pour les élèves de terminale S et 50 € pour les élèves de terminale ES, STI2D et STL (gratuit pour les boursiers).

Une nouvelle section anglophone pour le concours Advance

Pas de grand changement en perspective pour le concours Advance, si ce n'est l'ouverture de la section anglophone de l'école Sup'Biotech à Villejuif (94). Jusqu'à présent seule l'Epita proposait ce programme. L'école ouvrira donc 30 nouvelles places, uniquement pour les élèves de terminale S spécialité SVT.

Pour s'inscrire, les lycéens devront se rendre sur Parcoursup, sélectionner le concours Advance en vœu principal (qui donne accès à quatre écoles : Epita, ESME, IPSA et Sup'Biotech) et la section anglophone de Sup'Biotech en sous-vœu. L'épreuve orale se tiendra début avril 2019 et les écrits le 4 mai. Sauf pour les "grands classés" qui seront exemptés des épreuves.

À noter : le coefficient de l'écrit d'anglais sera deux fois plus important pour les candidats voulant intégrer la section anglophone (6 au lieu de 3).